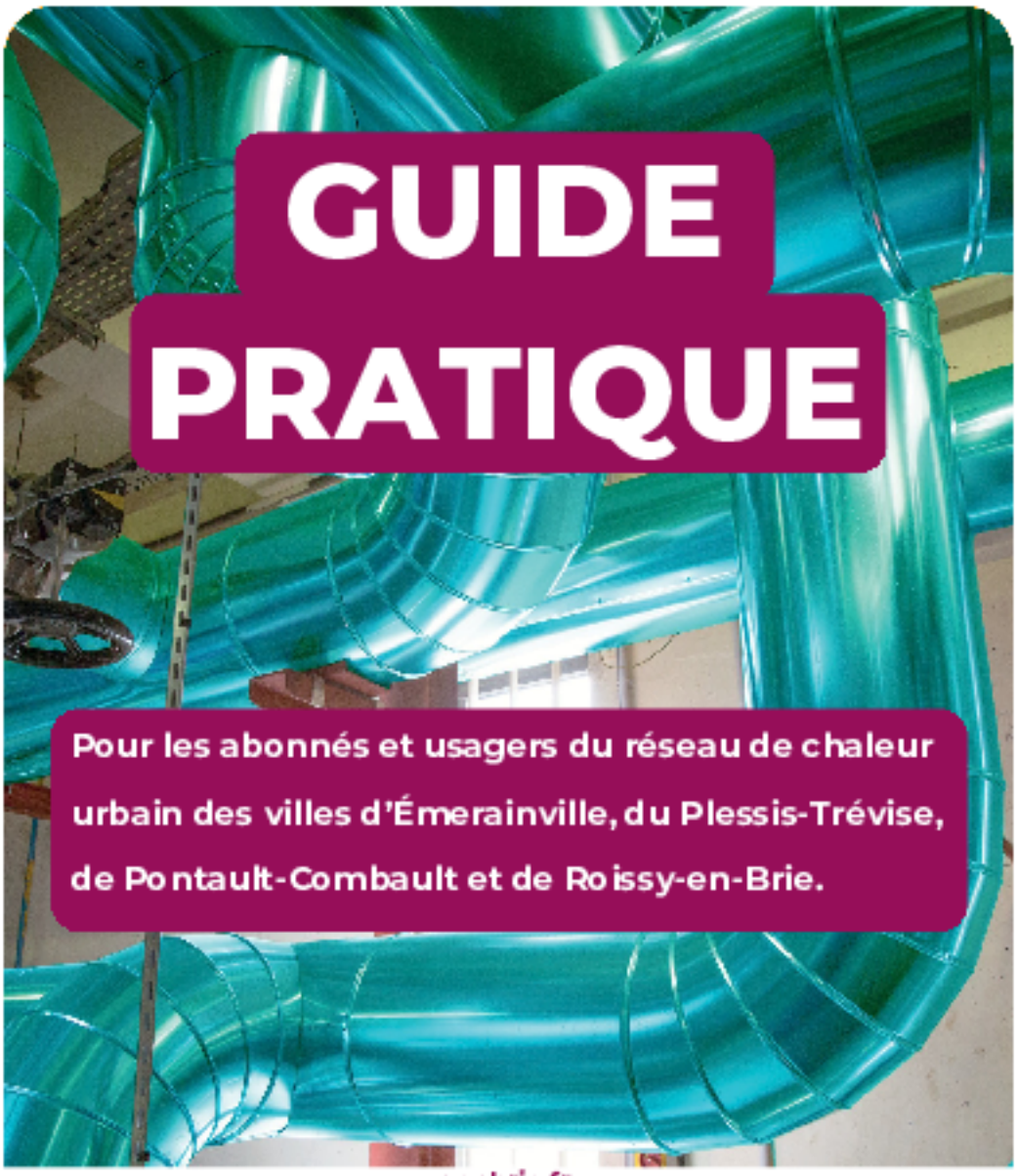

GéoBrie - Guide pratique

Poids : 7.51 Mo
Téléchargement [1]



GéoBrie, une nouvelle énergie arrive

Le chantier de construction de **GéoBrie, futur réseau de géothermie** qui va alimenter Pontault-Combault dès 2028, débute en ce mois de juin 2026. Porté par **l'Agglomération Paris - Vallée de la Marne**, le projet de réseau de chaleur de GéoBrie entre aujourd'hui dans sa phase active. **Le tout premier tube du réseau qui va être posé le 12 juin** lance un chantier d'ampleur, dont l'objectif est de **proposer une nouvelle énergie à trois villes** du sud de l'Agglomération : **Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, Émerainville**, mais également à la commune du Plessis-Trévise (94) qui a souhaité bénéficier elle aussi de GéoBrie. Ce chantier devrait s'étaler jusqu'en 2034, mais **les premiers raccordements sur la ville de Pontault-Combault seront effectués dès 2028.**

Une énergie propre et constante

L'énergie géothermique est **une source d'énergie renouvelable qui exploite la chaleur naturelle de la Terre**. Cette chaleur, emmagasinée dans le sous- sol et les nappes d'eau souterraines, peut-être utilisée directement pour le chauffage ou transformée en électricité. **Propre et constante**, elle est disponible 24h/24. Grâce à la géothermie, **ressource locale, durable et peu émettrice de CO_2**, le territoire va ainsi réduire sa dépendance aux énergies fossiles tout en proposant aux habitants **un mode de chauffage plus stable, plus propre et plus économique.** Une transformation majeure qui engage tout le territoire. Ce projet confirme ainsi la volonté forte des élus de l'Agglomération et des villes concernées d'**agir concrètement pour le climat, en renforçant le pouvoir d'achat des familles, et d'améliorer la qualité du service public énergétique**, tout en garantissant une gestion rigoureuse des deniers publics.

Des tarifs maîtrisés

Effectivement, la géothermie permet de proposer un **« prix de la chaleur » compétitif et maîtrisé** par rapport aux énergies fossiles. Parce qu'il en dépend peu et parce qu'il n'y aura pas de frais d'entretien annexes pour l'usager, GéoBrie assurant l'entretien des installations de production

et de transport de la chaleur. Les bénéficiaires auront également la garantie du confort thermique, avec des équipes dédiées à l'exploitation et à la maintenance. **L'absence de chaudières dans les immeubles concernés permettra aussi d'éliminer les nuisances**. À noter enfin qu'une opération de financement participatif sera prochainement mise en place et proposée aux habitants des villes concernées dans le cadre de ce projet. Les modalités détaillées seront présentées en septembre par **Coriance**, qui développe GéoBrie. Plus d'Infos : geobrie.fr [2] – 01 49 14 79 79 – contact.geobrie@groupe-coriance.fr [3]

Qui pourra se raccorder ?

Pourront bénéficier de la géothermie et se raccorder à GéoBrie :

- Les logements collectifs (copropriétés, bailleurs sociaux)
- Les bâtiments publics de la Ville et de l'Agglomération (écoles, gymnases, piscine…)
- Les entreprises
- Les pavillons situés à proximité du réseau (les conditions de raccordement seront communiquées ultérieurement)

La géothermie, comment ça marche ?

Le lieu

L'implantation de la centrale géothermale est prévue à proximité du Nautil et de l'étang du Coq, le long de la RD 21, entre les deux communes de Pontault-Combault et Roissy-en-Brie.



GéoBrie

Principe de la production d'énergie grâce à la géothermie

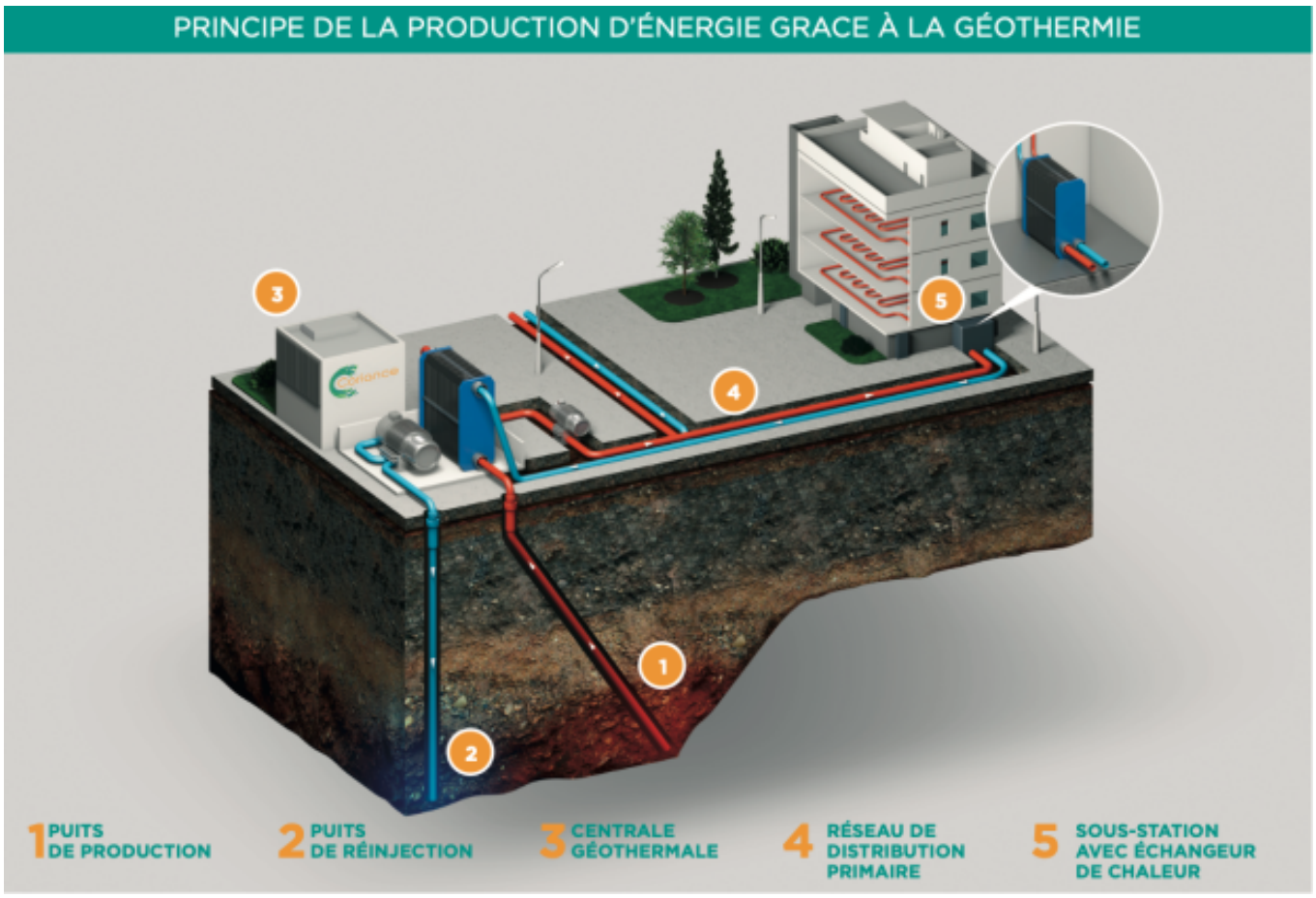

Principe de la production d'énergie grâce à la géothermie

1 - PUITS DE PRODUCTION : Il permet d'extraire la chaleur naturelle contenue dans le sol. L'eau est alors puisée à une température variant de 65 à 80°C. Le débit est augmenté par une pompe immergée propre à chaque bâtiment.

2 - PUITS DE RÉINJECTION : L'eau géothermale, refroidie à une température de 25 à 50°C, est réinjectée en totalité par le puits de réinjection. Pour éviter de refroidir l'eau puisée par le puits de production, les zones de puisage et de réinjection doivent être éloignées de 1 à 1,5 km.

3 - CENTRALE GÉOTHERMALE : Il s'agit du point de départ du réseau de chauffage urbain. Un échangeur thermique permet le transfert de la chaleur géothermale dans le réseau de chaleur. Les eaux ne se mélangent jamais.

4 - RÉSEAU DE DISTRIBUTION PRIMAIRE : Formant une boucle fermée, le réseau primaire est composé de canalisations. Celles-ci transportent la chaleur par un fluide caloporteur (de l'eau ou plus rarement de la vapeur) depuis la centrale de production jusqu'à la sous-station d'échange qui réchauffe les circuits secondaires propres à chaque bâtiment.

5 - SOUS-STATION AVEC ÉCHANGEUR DE CHALEUR : La sous-station est le lieu où l'énergie thermique du réseau est livrée au bâtiment. Elle est composée d'un échangeur thermique qui transfère la chaleur du réseau primaire vers le réseau secondaire.

URL de la source (modifié le 12/06/2026 - 14:38): https://www.pontault-combault.fr/ma-ville/environnement/geobrie-reseau-de-geothermie

Liens

[1] https://www.pontault-combault.fr/sites/default/files/atoms/files/geobrie_-_guide_partique_vf_hd.pdf
[2] http://geobrie.fr
[3] mailto:contact.geobrie@groupe-coriance.fr